

Les politiques économiques sous et de Vichy

Michel Margairaz

Dans l'historiographie des trente dernières années, les questions économiques relatives à la France occupée, et plus particulièrement à la politique économique, ne se trouvent pas mêlées, du moins directement, aux débats franco-français sur le régime de Vichy, du fait notamment du rôle pionnier d'historiens anglo-saxons. La question acquiert même dans la dernière décennie une certaine autonomie, qui de fait permet de mieux situer ces années noires au cœur du XX^e siècle.

Une double hypothèse décalée

Une double hypothèse venue d'outre-Atlantique : la séquence Paxton-Kuisel (1972-1981)

La révolution copernicienne opérée par l'ouvrage de Robert Paxton, publié en anglais en 1972 et, une fois n'est pas coutume, rapidement (1973) traduit, a exercé aussi certains effets sur l'histoire des politiques économiques. Mais les développements qui s'y rapportent se trouvent quelque peu décalés par rapport à la thèse maîtresse du livre, qui est, on le sait bien, d'*abord* politique et diplomatique, fondée surtout sur le dépouillement des archives allemandes et américaines et centrée sur la question de la collaboration franco-allemande pour la séquence 1940-1944¹. Certes, le titre original de l'ouvrage *Vichy France, Old Guard and New Order, 1940-1944* semblait placer au centre de l'analyse l'antagonisme intravichyste entre élites – publiques et privées – réactionnaires et modernisatrices. Mais, dans le contenu même, la place des questions proprement économiques y apparaît modeste – pour ne pas dire davantage – et fondée en grande partie sur des sources anciennes imprimées ou postérieures à l'événement, telles que les dépositions lors des procès d'après-guerre. D'ailleurs, dans la première comme dans la seconde édition revue et corrigée, l'auteur laisse une place réduite aux questions économiques².

Néanmoins, Robert Paxton énonce deux propositions importantes, mais dérivées en quelque sorte par rapport à sa thèse centrale, à titre d'hypothèses de recherche d'ailleurs plus que de thèses *stricto sensu*, qui auraient impliqué le dépouillement des sources adéquates, alors guère accessibles. Il faut toutefois attendre la fin de la partie consacrée à la Révolution nationale (page 262) pour que soit énoncée la première d'entre elles. Constatant l'existence de « deux conflits interdépendants » – entre la

¹ Thèse heureusement résumée par Stanley Hoffmann dans sa préface : « Il n'y a eu ni double jeu, ni passivité (ni *a fortiori*, demi-résistance) d'un Vichy attentiste ; il y a eu une constante et illusoire politique de collaboration » : Robert O. Paxton, *La France de Vichy, 1940-1944*, trad. fr., nouvelle édition revue et mise à jour, Paris, Le Seuil, 1997, p. 39.

² *Ibid.*, p. 446-447.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

petite et la grande entreprise; entre patronat et administration – l'historien conclut avec netteté :

« Ces deux conflits interdépendants sont l'un et l'autre réglés en faveur des puissants et de l'Etat [...] c'est un mouvement ascendant vers la rationalisation, la concentration, la modernisation³. »

La victoire des modernisateurs sur les traditionalistes aurait été toutefois peu repérée du fait que les contemporains, et, à leur suite les historiens, « se sont laissé prendre » à l'apparence de puissance des idéologues ou des politiciens réactionnaires, qui occupaient seulement les devants de la scène politique comme dans un théâtre d'ombres, tandis que les experts et les technocrates oeuvraient de manière efficace en coulisses⁴. Hypothèse robuste, complétée *in fine* par une autre, complémentaire, énoncée dans la pesée de l'héritage de Vichy, présentée en guise de bilan :

« Les grands commis, plus influents que jamais et forts de leur expérience de planification, sont solidement armés pour le dirigisme des régimes d'après-guerre et le règne des experts. Les annuaires des grands corps de l'Etat font apparaître une continuité impressionnante entre 1939 et 1946, par delà les tempêtes⁵. »

La double affirmation, on le voit, articule deux temporalités liées. Dans le temps court des années 1940-1944, les technocrates modernisateurs présents dans l'Etat l'emporteraient sur les traditionalistes. Et sur la durée plus longue des années 1940 et 1950, la continuité des premiers, par-delà l'épuration légère de 1944, leur assurerait une hégémonie durable sur la République reconstituée, à l'heure de la croissance recouvrée. C'était là, de la part de Robert Paxton, manière d'insérer la période de Vichy dans les relations entre Etat et capitalisme au XX^e siècle, et de ce fait quelque peu sortir la question des débats historiographiques franco-français relatifs au régime de Vichy proprement dit et à l'objet, alors central pour lui, de la collaboration d'Etat.

De manière parallèle et quelque peu postérieure, un autre historien américain, Richard F. Kuisel, spécialiste des novateurs français d'avant-guerre et auteur en 1967 d'une biographie d'Ernest Mercier, reprend en 1970 le dossier de la « Synarchie », aborde en 1977 dans un article pionnier les origines de la planification économique, qu'il situe clairement à Vichy, et surtout rassemble dans une synthèse d'ensemble (1981) – une fois encore assez rapidement traduite en français (1984) –, l'évolution des relations entre l'Etat et le capitalisme au XX^e siècle⁶. Il y défend une thèse, ainsi formulée dès l'avant-propos de l'édition française, qui accorde à la période de Vichy une place fondatrice. Evoquant « la rénovation théorique et pratique de l'économie française dans la première moitié du XX^e siècle », il affirme discerner deux changements principaux indissolubles :

« ...dans les objectifs visés, la modernité a tendu à remplacer la stabilité ; et il s'est développé une économie dirigée. [...] Dans le cas de la France, c'est l'Etat qui assura la

³ *Ibid.*, p. 262.

⁴ *Ibid.*, p. 313.

⁵ *Ibid.*, p. 376.

⁶ Richard F. Kuisel, "The legend of the Vichy Synarchy", *French Historical Studies*, vol. 6, n°3, printemps 1970, p. 365-398; « Vichy et les origines de la planification économique (1940-1946) », *Le mouvement social*, n° 98, janvier-mars 1977, p. 77-101 ; *Capitalism and the State in modern France. Renovation and economic management in the twentieth century*, New York and co, Cambridge University Press, 1981, traduit en français sous le titre *Le capitalisme et l'Etat en France. Modernisation et dirigisme au XX^e siècle*, préface de Jean-Noël Jeanneney, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires, 1984.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

direction [...]. Ma thèse est que si, vers 1950, la France est passée d'une économie libérale et d'un type d'activité industrielle dominée par la prudence, à un ordre dirigé et dynamique, ce fut surtout parce qu'elle avait pris conscience de la nécessité de rattraper les pays capitalistes les plus avancés. [...] Dans le processus de rénovation, modernité et direction de l'économie [traduction de *management*, Nda] réagissent l'un sur l'autre et se renforcent mutuellement [...] Les chapitres concernant la Seconde Guerre mondiale montrent dans les initiatives du régime de Vichy et dans les projets nés de la Résistance deux mouvements de rénovation parallèles. Le grand tournant a lieu entre 1944 et 1949⁷. »

La construction d'un ordre qualifié par l'auteur, faute de mieux, de « néo-libéral » serait ainsi née d'une convergence – objective, aurait-on dit naguère – entre les décideurs des affaires publiques et des grandes firmes privées, amorcée dans la Grande Guerre et la Grande Crise, mais le creuset de cet alliage moderniste aurait été bâti à la fois à Vichy et dans la Résistance. Les responsables économiques de l'Etat, à Vichy et *dans l'opposition* à Vichy, auraient ainsi montré la voie à la grande croissance d'après-guerre... Thèse forte, qui converge pour partie avec les recherches du moment des historiens français de l'économie...

La convergence avec les historiens français de l'économie : le consensus antimalthusien

La double hypothèse de Robert Paxton est largement intégrée dans les recherches des années 1970, et surtout dans la décennie 1980 par la combinaison de facteurs multiples.

Tout d'abord, la loi française de 1979 sur la communication des archives, on le sait, permet l'accès aux archives publiques de l'administration de Vichy, de la Résistance et de la France libre, permettant ainsi d'aller puiser au-delà des sources imprimées, témoignages ou plaidoyers des procès d'après-guerre et ouvrant de vastes possibilités de recherches.

Ensuite, le contexte idéologique et politique de la France de ces deux décennies place la politique économique au cœur des affrontements majeurs, jalonnées par la signature du programme commun de la gauche (1972), la victoire de François Mitterrand et l'extension des nationalisations bancaires et industrielles (1981-1982), l'infléchissement des années 1983-1984, le retour de la droite et les privatisations (1986-1988). La période – avant même la chute du mur de Berlin – voit ainsi le basculement entre deux phases – sans d'ailleurs que celles-ci épousent l'alternance gouvernementale⁸ : l'acmé de l'insertion de l'Etat dans l'économie et les finances sous le signe de l'inflation, puis son désengagement accéléré parallèlement à une transformation profonde des marchés de l'argent et à la désinflation, dans un contexte international marqué par la prééminence des perspectives monétaristes et néo-libérales aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, corollaire du déclin progressif des principes keynésiens.

⁷ Richard F. Kuisel, *Le capitalisme...*, *op. cit.*, p. 16.

⁸ Cf. sur cette question, les contributions réunies dans la partie introduite par nous et intitulée : « L'impératif économique », dans Serge Berstein, Jean-Louis Bianco, Pierre Milza (dir.), *François Mitterrand. Les années du changement, 1981-1984*, Paris, Librairie académique Perrin, 2001, p. 333-521.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Enfin et surtout, la problématique converge avec certaines des interrogations antérieures ou contemporaines des historiens français ou autres chercheurs en sciences sociales de ce temps, en prise comme de coutume, on le sait depuis Marc Bloch, avec les réalités et préoccupations du moment.

En premier lieu, des historiens français de l'économie, venus d'ailleurs d'horizons divers, voire opposés, manifestent, parallèlement ou à la suite des travaux de statisticiens mesurant l'ampleur de la croissance française au XX^e siècle⁹, la volonté de réévaluer les performances du capitalisme français et de réviser les analyses, alors dominantes, de chercheurs anglo-saxons ou français à leur suite, dont Alfred Sauvy, qui mettent l'accent de manière outrancière et unilatérale sur le retard français et le malthusianisme économique des élites françaises, publiques et privées, du premier XX^e siècle. Plusieurs travaux pionniers jalonnent cette période, qu'il s'agisse de monographies d'entreprises, d'histoires des modernisateurs des années 1930-1940, d'études sur le patronat et sur les élites publiques de la planification, de la comptabilité nationale ou de la statistique, le tout conforté par des témoignages d'anciens hauts fonctionnaires, qui insistent à leur manière sur les efforts, même éphémères, de rénovation économique¹⁰. Les deux derniers volumes, publiés respectivement en 1980 et 1982, qui achèvent l'imposante synthèse collective que fut l'*Histoire économique et sociale de France*, coordonnée depuis la fin des années soixante par Fernand Braudel et Ernest Labrousse, sont consacrés aux années 1914-1980¹¹ et laissent apparaître de nombreuses traces de ces préoccupations.

De manière encore plus claire, souligner les dynamismes autant, si ce n'est davantage que les blocages de la croissance française (au XIX^e et) au XX^e siècles, tel est le programme d'une démarche explicite qui se veut «révisionniste» - au sens louable du terme – et débouche sur l'ouvrage collectif, publié en 1987 en hommage à Jean Bouvier et en marque de fidélité à la problématique qu'il y défend lui-même dans ces termes. De nombreu(x)s contributeur(ice)s parmi ses disciples ou ses proches d'alors, qui s'inscrivent dans cette perspective, intègrent déjà depuis plusieurs années dans leurs recherches la période de Vichy. Celle-ci leur apparaît bel et bien comme une étape et non comme une parenthèse dans une dynamique globale de croissance, qui, au total, l'emporte par-delà les blocages¹². De surcroît, dix ans auparavant (1976),

⁹ Cf. en particulier Jean-Jacques Carré, Paul Dubois, Edmond Malinvaud, *La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre*, Paris, Le Seuil, 1972.

¹⁰ Cf. en particulier Claude Gruson, *Origine et espoirs de la planification française*, Paris, Dunod, 1968 ; Patrick Fridenson, *Histoire des usines Renault*, tome I : *Naissance de la grande entreprise, 1898-1939*, Paris, Le Seuil, 1972 ; INSEE, *Pour une histoire de la statistique*, INSEE, tome I, Paris, 1977 ; François Fourquet, *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Encres, Editions Recherches, 1980.

¹¹ Fernand Braudel, Ernest Labrousse (dir.), *Histoire économique et sociale de la France*, Tome IV, second volume, Paris, PUF, 1980 et Tome IV, troisième volume (dirigé par Jean Bouvier et François Caron), Paris, PUF, 1982.

¹² Cf. Patrick Fridenson, André Straus (dir.), *Le capitalisme français, 19^e-20^e siècles. Blocages et dynamismes d'une croissance*, Paris, Fayard, 1986. Parmi les vingt et un(e)s historien(ne)s qui contribuent au volume, pas moins de onze (dans l'ordre où ils apparaissent : Michel Margairaz, Henry Rouso, Philippe Mioche, Odette Hardy-Hemery, Patrick Fridenson, André Gueslin, Claire Andrieu, Jacques Marseille, Robert Frank, Gérard Bossuat, Henri Morsel) traitent de manière plus ou moins centrale la période de Vichy. Henry Rouso y aborde de front « Les paradoxes de Vichy et de l'Occupation. Contraintes, archaïsmes et modernités » (p. 67- 81).

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Jean Bouvier a lancé – avec la collaboration active de François Boudot, Etienne Dejonghe, Patrick Fridenson et de Robert Frank – une recherche collective sur « la vie des entreprises sous l'Occupation », appuyée sur l'enquête des correspondants du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale, puis, après sa création, de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP), et qui débouche en 1986 sur un colloque tenu à Sèvres sur ce thème¹³. On y reviendra. Enfin, à la même date, Jean Bouvier, poursuivant le dialogue engagé avec François Bloch-Lainé dix années plus tôt à la suite de l'édition du témoignage de celui-ci¹⁴, enrichi en 1981 par l'organisation – menée conjointement avec René Rémond, l'Institut d'études politiques de Paris et la Fondation nationale des sciences politiques – d'un colloque, non publié, sur « La modernisation de la France 1944-1952 », publie un ouvrage à deux voix, dans lequel l'historien fait réagir le témoin-acteur sur la question de l'éventuelle « restauration » des élites économiques et financières en France malgré, ou à travers les ruptures et la modernisation des années 1944-1954. Tous deux attestent sans hésiter de la rencontre complexe opérée en 1944-1945 entre des rénovateurs venus d'horizons divers. Faisant référence aux travaux de Richard Kuisel, Jean Bouvier confie même :

« L'un des étonnements les plus topiques de ces dernières années fut la double découverte de continuités certaines (à propos du « dirigisme », de la planification, de la croissance à retrouver, du pari de l'industrialisation...) entre les projets de certains cercles dans le gouvernement de Vichy et autour, et les discours et les réalisations de l'après-Libération. Pire : la découverte de convergences partielles certes, mais certaines, entre les projets économiques à long terme et certains technocrates vichyssois et ceux de leurs émules de la Résistance¹⁵. »

François Bloch-Lainé y témoigne, pour sa part, des « retrouvailles cahotiques en 1944-1945 » des divers rénovateurs séparés par l'épreuve des temps, et qui « en simplifiant » auraient suivi trois cheminements : les « vichyssois », à savoir les techniciens au pouvoir à Vichy (au moins jusqu'en 1942) ; les « résistants », c'est-à-dire les experts du Comité général d'études (CGE) et de la France libre ; et les « attentistes », un troisième groupe, sans doute le plus fourni, distinct des deux autres et fait de grands commis ayant pris, même de manière tardive, quelque distance avec le régime tout en restant à leur poste¹⁶.

Un révisionnisme antimalthusien ambigu : un débat peut en masquer un autre

Certes, ce révisionnisme antimalthusien de bon aloi, consistant à retrouver des ressorts de la croissance française par-delà ses blocages, apparaît, selon les termes de

¹³ Cf. l'ouvrage résultant de l'enquête et du colloque de Sèvres (1986) qui lui a donné suite, agrémenté de nombreux compléments : Alain Beltran, Robert Frank, Henry Rousso (dir.), *La vie des entreprises françaises sous l'Occupation. Une enquête à l'échelle locale*, Paris, Belin, 1994.

¹⁴ François Bloch-Lainé, *Profession : fonctionnaire*, Paris, Le Seuil, 1976.

¹⁵ François Bloch-Lainé, Jean Bouvier, *La France restaurée, 1944-1954. Dialogue sur les choix d'une modernisation*, Paris, Fayard, 1986, p. 39.

¹⁶ *Ibid.*, p. 50-51.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Jean Bouvier « ambigu, finalement, en raison de la charge idéologique qu'il [charrie], normalement et nécessairement¹⁷ ».

Le consensus antimalthusien occulte en fait des débats franco-français sur l'interprétation des moteurs de la croissance recouvrée après 1945. Cette approche peut en effet conforter aussi bien ceux qui, parmi les historiens, mettent l'accent sur les souplesses et les réussites des sociétés libérales et sur le dynamisme de leurs élites¹⁸, que ceux qui portent alors un regard plus ou moins critique à l'égard du capitalisme, en s'attachant davantage à ses tensions, à ses crises, voire à ce que l'on nomme alors facilement ses contradictions. Autrement dit, cela peut converger chez les premiers, avec le souci de souligner que les entrepreneurs français n'ont pas, même aux heures les plus noires de la Grande Crise, puis de la guerre et de l'Occupation, été uniformément défaillants comme acteurs économiques¹⁹. Les forces du marché l'auraient emporté *in fine*, par-delà le « dirigisme ». Chez les seconds, c'est là l'occasion de mesurer concrètement comment les appareils de l'Etat s'insèrent dans la dynamique même des transformations du capitalisme industriel et financier, et notamment dans celles de ses fractions les plus concentrées, afin de se porter au secours du système économique tout entier aux prises avec la dépression, puis la défaite et l'Occupation. L'Etat se portant au secours du capital menacé... telle serait l'une des sources de la « restauration ». Afin de conforter cette problématique, ceux-ci peuvent puiser des grilles de lectures auprès de trois familles théoriques d'économistes. D'abord, chez certains économistes marxistes soucieux alors de poursuivre les travaux d'Hobson, de Lénine, d'Hilferding et de Rosa Luxembourg sur l'impérialisme en proposant le concept de « capitalisme monopoliste d'Etat²⁰ ». Chez des économistes keynésiens, ensuite. Et enfin, tout particulièrement auprès d'un groupe issu de ceux-ci, celui des économistes français de l'« Ecole de la régulation », désireux de mettre en évidence l'insertion décisive des institutions de l'Etat et des instruments de « régulation » dans le nouveau « régime d'accumulation » (dite « intensive ») du capital issu de la dépression des années 1930-1945²¹. Certes, ces économistes le plus souvent éludent la période étroite de la Seconde Guerre mondiale, troublée, selon eux, par trop de facteurs « exogènes²² ». Fait significatif, les deux principaux ouvrages d'histoire quantitative rédigés dans ces années par des économistes – l'un d'inspiration marxiste, les deux autres de filiation « régulationniste » – et consacrés à la mesure des dépenses publiques en France sur

¹⁷ Jean Bouvier, « Libre propos autour d'une démarche révisionniste », dans Patrick Fridenson, André Straus, *Le capitalisme...*, *op. cit.*, p. 25.

¹⁸ Cf. notamment François Caron, *Histoire économique de la France, XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Armand Colin, 1981 (rééd. 1995), et aussi *Le résistible déclin des sociétés industrielles*, Paris, Librairie académique Perrin, coll. « Histoire et décadence » dirigée par Pierre Chaunu, 1985.

¹⁹ Cf. en particulier Maurice Lévy-Leboyer, « Le patronat français a-t-il été malthusien ? », *Le Mouvement social*, n°88, juillet-septembre 1974, p. 3-49 et du même (dir.), *Le patronat de la seconde industrialisation*, Cahier du mouvement social n°4, Paris, Editions ouvrières, 1979.

²⁰ Cf. plus particulièrement Paul Boccara, *Etudes sur le capitalisme monopoliste d'Etat, sa crise et son issue*, Paris, Editions sociales, 1973.

²¹ Cf. parmi d'autres ouvrages, Robert Boyer, Jacques Mistral, *Accumulation, inflation, crises*, Paris, PUF, 1978.

²² Jean Bouvier, dans le *post-scriptum* achevant l'ouvrage publié en hommage à son œuvre, précise à ce propos : « Pour l'historien, rien n'est 'exogène' », dans Patrick Fridenson, André Straus (dir.), *Le capitalisme...*, *op. cit.*, p. 400.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

la longue durée, ne fournissent aucune donnée pour la Seconde Guerre. Mais ils soulignent de manière convergente le fait majeur du XX^e siècle, témoin d'une rupture essentielle : l'envol des dépenses économiques et sociales après 1945 parallèlement au retour de la croissance²³. Le constat peut apparaître toutefois, au moins en apparence, difficile à concilier avec la thèse de la continuité des élites économiques par-delà les années 1944-1945.

Par ailleurs, la seconde séquence de modernisation depuis la Seconde Guerre et la restructuration, non sans drames, des secteurs de base dans les années 1980 incitent d'autres chercheurs, économistes, sociologues, gestionnaires, politologues qui s'interrogeaient sur la technocratie, sur l'histoire de l'Etat et de la démocratie en longue durée ou encore sur les mutations de la politique industrielle des années 1980, à rechercher une mise en perspective historique avec les années 1940²⁴. Ainsi, le débat déborde, on le voit, largement la période de l'Occupation et les questions soulevées par l'historiographie de Vichy, mais, comme en retour, celle-ci ne saurait ne pas en être affectée.

La moisson des années 1980 et leurs prolongements : des structures aux acteurs et aux pratiques

Distinguons, par souci de clarté, les structures, les acteurs et les pratiques effectives.

Les structures : la mutation confirmée de l'appareil économique et financier après 1940

Les autorités de Vichy manifestent un enthousiasme précoce pour les constructions bureaucratiques et les organigrammes administratifs ambitieux, voire délirants. C'est également vrai pour les différentes structures administratives en charge à Vichy des politiques économiques, sur lesquelles se sont multipliées les recherches.

D'abord, la planification fait l'objet d'investigations multiples, individuelles et collectives, d'autant plus opportunes qu'on peut désormais accéder aux archives de Jean Monnet, déposées à Lausanne²⁵. Les continuités par-delà l'année 1944 apparaissent confirmées entre le plan de la Délégation générale à l'Équipement national ou DGEN (1942), la Tranche de démarrage (1944) et le plan Monnet dans la

²³ Cf. Louis Fontvieille, *Evolution et croissance de l'Etat français, 1815-1969*, Cahier de l'ISMEA, AF n°13, Paris, 1977, et Christine André, Robert Delorme, *L'Etat et l'économie, un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France, 1870-1980*, Paris, Le Seuil, 1983.

²⁴ Cf. par exemple, parmi de nombreux ouvrages, Pierre Rosanvallon, *L'Etat en France de 1789 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1990 ; Elie Cohen, *L'Etat brancardier. Politiques du déclin industriel (1974-1984)*, Paris, Calmann-Lévy, Fondation Saint-Simon, 1989.

²⁵ Cf. Richard F. Kuisel, *L'Etat...*, *op. cit.* ; Henry Rousso (dir.), *De Monnet à Massé. Enjeux politiques et objectifs économiques dans le cadre des quatre premiers plans*, Paris, Editions du CNRS, 1985 ; Philippe Mioche, *Le plan Monnet. Genèse et élaboration, 1941-1947*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1987 ; Bernard Cazes, Philippe Mioche (dir.), *Modernisation ou décadence. Contribution à l'histoire du Plan Monnet et de la planification en France*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, 1990 ; Michel Margairaz, *L'Etat, les finances et l'économie (1932-1952). Histoire d'une conversion*, 2 volumes, préface de François Bloch-Lainé, Paris, Imprimerie nationale, 1991.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

démarche de définitions de priorités à moyen terme et dans le contenu même de certains des programmes d'investissements des secteurs de base (énergie, transports, acier, machinisme agricole). Mais la filiation s'avère fragmentée et ne s'effectue pas en ligne droite, ne serait-ce que parce que Pierre Mendès France brouille les pistes en 1944-1945²⁶. Et surtout parce que les continuités se trouvent contrebalancées par d'évidentes ruptures, à commencer par le contexte national et international totalement transformé en 1945, par la participation nouvelle des partenaires sociaux exclus jusque-là – dont la CGT réunifiée et puissante – ainsi que par l'imbrication des travaux de planification avec les négociations de crédits américains bien *avant* le plan Marshall, et par l'intrusion consécutive de la personnalité guère classable de Jean Monnet²⁷.

Ensuite, le ministère de l'Industrie, alors appelé ministère de la Production industrielle (MPI), véritable *invention* de Vichy dès juillet 1940, apparaît à la fois comme le fruit de la pénurie et de l'Occupation, qui imposent d'adopter la répartition autoritaire des matières premières entre les branches, et comme l'écran interposé au contrôle et aux convoitises de l'occupant allemand. Mais aussi comme le lieu où, après 1944-1946 se tisse la concertation entre les ingénieurs-hauts fonctionnaires et les grands dirigeants des firmes et organisations patronales ou professionnelles, matrice du « néo-corporatisme ». Rencontre d'autant plus possible que souvent leur formation commune se traduit en un langage commun.

Autre innovation du régime liée à la précédente, les comités d'organisation (CO), chargés de regrouper les entreprises par produit ou par branche et d'opérer entre elles la sous-répartition des matières premières en aval de la répartition opérée par l'OCRPI (Office central de répartition des produits industriels), fortement surveillé par l'occupant et par le MPI. Ces CO ont suscité l'intérêt précoce des historiens²⁸ comme éventuel terrain de rencontre entre grand patronat et administration²⁹. Des travaux plus récents déplacent la question en différenciant le rôle des CO – selon qu'il s'agit de branches très ou peu concentrées, fortement ou peu organisées, soumises ou non à un contrôle de l'Etat – et en relativisent nettement l'action, souvent soumise aux orientations du MPI pour les branches stratégiques et parfois court-circuités par les entreprises elles-mêmes ou les autorités locales³⁰.

²⁶ Cf. Michel Margairaz (dir.), *Pierre Mendès France et l'économie. Pensée et action*, Paris, Odile Jacob, 1989.

²⁷ François Bloch-Lainé a cru bon de préciser en 1991 : « Le phénomène majeur de l'époque, celui qui a tout brouillé d'heureuse façon, fut l'irruption de Jean Monnet au milieu des administrations constituées et rivales, son pragmatisme étranger à toute secte, à toute religion, qui a su coaliser sans préjugé les partisans les plus efficaces de la modernisation... » : Préface de François Bloch-Lainé, dans Michel Margairaz, *L'Etat...*, *op. cit.*, vol. 1, p. XIV.

²⁸ Cf. Henry Rousso, « L'organisation industrielle de Vichy », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n°116, septembre 1979; Richard F. Kuisel, *L'Etat...*, *op. cit.*; Michel Margairaz, *L'Etat...*, *op. cit.*

²⁹ Certains, à la suite d'Yves Durand, croyaient y déceler le lieu majeur de l'« alliance de l'Etat et des entreprises », la réalité du pouvoir économique se trouvant, selon lui, confié de fait aux grandes entreprises, sorte de préfiguration de la fusion entre Etat et capitalisme monopoliste : Yves Durand, *Vichy. 1940-1944*, Paris, Bordas connaissance, 1972, p. 76 et suiv.

³⁰ Cf. Hervé Joly (dir.), *Les comités d'organisation et l'économie dirigée du régime de Vichy*, Caen, CRHQ, 2004.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Troisième lieu décisif : le ministère des Finances et ses satellites. Nous avons tenté nous-même de montrer comment la greffe en 1940 des directions et des fonctions nouvelles du dirigisme par les prix, par les revenus et par les quantités (contrôle des changes, des prix, des salaires, des revenus, du commerce extérieur...) s'opère sur la traditionnelle administration des Finances, chargée ainsi de préserver les finances et la monnaie du fardeau des « dépenses d'occupation », des convoitises de l'occupant et de l'inflation qui en résulte³¹. Les recherches récentes sur les institutions financières (Banque de France, Caisse des dépôts et consignations...) montrent également l'adaptation des services de ces établissements anciens aux nouvelles tâches de l'heure³².

Autres lieux du pouvoir financier, les institutions de la politique bancaire - dont le CO des banques, étudié par Claire Andrieu -, donnent à voir les compromis opérés entre les Finances, la Banque de France et les dirigeants des grandes banques dans la rationalisation et le contrôle de la profession³³. Et les réformes opérées en décembre 1945 s'ajoutent plus qu'elles ne se substituent à celles de juin 1941, sous le signe de la cartellisation bancaire, avec toutefois l'adjonction de la nationalisation des grandes banques de dépôts et de la Banque de France ainsi que la création du Conseil national du Crédit³⁴. Et c'est également sous l'Occupation que sont établis, au cœur de rivalités multiples, les fondements de la genèse de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), né en 1946³⁵.

Au total, l'appareil financier et industriel de l'Etat subit bel et bien une mue en 1940, dans le sens d'une politique dirigiste et volontariste, tributaire certes de la conjoncture de pénurie et d'occupation, mais dont cependant plusieurs des structures ainsi créées perdurent au-delà du contexte de leur genèse, pour accompagner et entretenir la Grande Croissance d'après-guerre.

Les acteurs : par-delà la continuité relative

Les acteurs de ces appareils sont progressivement mieux connus, bien qu'il n'existe guère de biographie scientifique de premier plan sur les principaux décideurs économiques et financiers de ce temps³⁶. En outre, des mémoires publiés sont venus

³¹ Cf. Michel Margairaz, *L'Etat...*, *op. cit.*

³² Cf. les actes de deux colloques, tenus à Paris, respectivement en 1999 et en 2001 : Michel Margairaz (dir.), *Banques, Banque de France et Seconde Guerre mondiale*, Paris, Albin Michel, « Histoire/MHBF », 2002 et Alya Aglan, Michel Margairaz, Philippe Verheyde (dir.), *La Caisse des dépôts et consignations, la Seconde Guerre mondiale et le XX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 2003.

³³ Cf. Claire Andrieu, « Genèse de la loi du 13 juin 1941, première loi bancaire française (septembre 1940-septembre 1941) », *Revue historique*, n°546, avril-juin 1983, p. 385-397, ainsi que *La Banque sous l'Occupation. Les paradoxes d'une profession*, Paris, Presses de la FNPS, 1990.

³⁴ Cf. Jean Bouvier, *Un siècle de banque française. Les contraintes de l'Etat et les incertitudes des marchés*, Paris, Hachette littérature, 1974; Claire Andrieu, *La Banque...*, *op. cit.*

³⁵ Cf. Béatrice Touchelay, « L'INSEE des origines à 1961 : évolution et relation avec la réalité économique, politique et sociale », 2 volumes, thèse de doctorat d'histoire, université de Paris XII, 1993 (direction : Albert Broder), ainsi que le rapport rédigé par elle avec Jean-Pierre Azéma sur les services statistiques dans la période d'Occupation.

³⁶ Malgré la publication d'une biographie, avec guère de recul critique, de Jean Bichelon. Celle de Wilfrid Baumgartner fournit peu d'éléments sur ces années, essentiellement faute de sources, mais donne tout de même à voir une mutation dès 1940 dans ses conceptions du système financier, désormais

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

également enrichir les témoignages³⁷. C'est en effet à l'échelle des individus, à condition de disposer de sources suffisamment intimes, que l'on peut le mieux définir, à travers les trajectoires nécessairement singulières, les marges de manœuvre existant par rapport aux contraintes diverses, aux orientations du régime et aux servitudes infligées par l'occupant³⁸. La trajectoire la plus communément parcourue est plutôt celle des « attentistes », selon l'un des trois termes de la typologie citée de François Bloch-Lainé. Parmi les responsables politiques, le mythe d'une « synarchie » ourdie par Jean Coutrot a bien été déconstruit³⁹. Certes, des personnalités modernistes (Jacques Barnaud, François Lehideux, Pierre Pucheu..) se regroupent dans le gouvernement de Darlan au début de 1941, mais se disperse quelque peu après le retour de Laval ou après novembre 1942. En outre, des analyses approfondies des identités multiples mêlées au cœur des individus pourraient nous éclairer davantage sur le fait que des modernisateurs sur le terrain économique peuvent se révéler, sur le terrain politique, fort conservateurs ou réactionnaires ou encore, comme dans le cas de Bichelonne, sans aucun recul critique à l'égard des choix politiques de Pierre Laval.

Plus généralement, à travers la continuité des fonctions de nombreux hauts fonctionnaires financiers et économiques par delà 1944, nous-même avons tenté de souligner l'existence de quelques évictions et renouvellements à valeur fortement symbolique, plus fréquemment d'ailleurs dans les mois ou années qui suivent août 1944 qu'à la Libération *stricto sensu*. Ces remaniements contribuent à promouvoir rapidement les quelques hauts fonctionnaires peu nombreux qui, notamment aux Finances, participent, même tardivement, à la Résistance en France ou à Alger, et ainsi bénéficient d'une sorte de *prime de non-représentativité* de leur milieu, resté attentiste pour la plupart de ses membres, et dont ils restaurent à eux seuls alors l'image et la légitimité. Il se forme aux Finances un groupe de responsables (François Bloch-Lainé, Guillaume Guindey, Roger Goetze, Pierre-Paul Schweitzer, André Postel-Vinay...), dont la remarquable longévité assure une certaine homogénéité et une relative stabilité à la direction des Finances et de la Monnaie lors des années de la croissance d'après-guerre⁴⁰.

Outre les biographies individuelles, plusieurs travaux de type prosopographique viennent également enrichir de biographies collectives la connaissance de certains milieux de décideurs, publics et privés : les dirigeants des CO, étudiés par Hervé

voué à impulser les investissements de la croissance à recouvrer. Cf. Olivier Feiertag, *Wilfrid Baumgartner, les finances de l'Etat et l'économie de la Nation (1902-1978)*, Paris, CHEFF, 2006.

³⁷ Cf. parmi de multiples, Charles Rist, *Une saison gâtée. Journal de la Guerre et de l'Occupation, 1939-1945*, préface de Jean-Noël Jeanneney, Paris, Fayard, 1983 ; Jacques de Fouchier, *Le goût de l'improbable*, Paris, Fayard, 1984.

³⁸ François Bloch-Lainé et Claude Gruson ont tenté (dans *Hauts fonctionnaires sous l'Occupation*, Paris, Odile Jacob, 1996) de mesurer, à l'aide d'une confrontation de leurs souvenirs plus que de sources contemporaines, comment les hauts fonctionnaires des Finances avaient diversement utilisé ces marges de manœuvre.

³⁹ Cf. Olivier Dard, *La synarchie, le mythe du complot permanent*, Paris, Perrin, 1998 ; et du même, *Jean Coutrot. De l'ingénieur au prophète*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1999.

⁴⁰ Cf. Michel Margairaz, *L'Etat...*, *op. cit.* Sur la mise en perspective historique de la carrière de François Bloch-Lainé, cf. Michel Margairaz (dir.), *François Bloch-Lainé, financier, fonctionnaire, citoyen*, Paris, CHEFF, 2005.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

Joly⁴¹, dont la diversité déborde le seul grand patronat ; les inspecteurs des Finances par Nathalie Carré de Malberg⁴² ou les patrons de la métallurgie et de la mécanique, par Danièle Fraboulet⁴³. Parallèlement, Marc Olivier Baruch propose une étude plus large des hauts fonctionnaires et de l'administration dans leurs rapports au régime⁴⁴.

Les pratiques effectives : le vieux et le neuf

L'analyse des structures et des acteurs ne saurait rendre compte à elle seule des mutations mûries lors de ces années noires, si l'on ne va pas mesurer les pratiques effectives, parfois en déphasage avec les principes proclamés ou avec les services mis en place, du fait des contraintes de la guerre et de l'Occupation et de leurs éventuels effets pervers.

Nous nous y sommes essayé pour les responsables des Finances et de la Monnaie. On a pu détailler les pratiques sous trois dimensions. D'abord, les voies et les moyens de la « politique du circuit », appliquée dès 1940, explicitement inspirée des pratiques du docteur Schacht d'avant 1937 et destinée à maintenir un franc « aussi lourd que possible » (Yves Bouthillier). Ensuite, les contraintes et les effets d'une véritable politique d'austérité par le blocage des salaires, des prix et des mouvements de capitaux. Enfin, l'amorce d'une politique de financement de la reconstruction à venir, indépendamment de l'issue fluctuante de la guerre. En étudiant récemment les établissements financiers au contact du ministère – Banque de France et Caisse des dépôts – ? on a pu mesurer combien leurs dirigeants ont ainsi mêlé le vieux et le neuf dans leurs pratiques de court ou de long terme. Les recherches visant, dans le cas de la Caisse des dépôts, à insérer explicitement les années 1940-1944 dans les évolutions du XX^e siècle montrent que l'Occupation ne constitue pas une parenthèse, mais réactive des pratiques anciennes ou en amorce de nouvelles, amplifiées après la libération du territoire⁴⁵.

La nécessité d'embrasser d'un même regard des structures administratives peu modifiées, des acteurs maintenus en place pour la plupart après 1944, mais des pratiques fortement infléchies – débouchant en particulier sur l'explosion des dépenses économiques et sociales après 1945 – nous a conduit à proposer la thèse d'une *conversion* à de nouvelles pratiques d'appareils et de responsables financiers guère modifiés, qui vont ensuite se confirmer et se déployer lors de la grande

⁴¹ Hervé Joly, « Prosopographie des dirigeants des Comités d'organisation », dans Olivier Dard, Jean-Claude Daumas, François Marcot (dir.), *L'Occupation, l'Etat français et les entreprises*, Paris, ADHE, 2000.

⁴² Nathalie Carré de Malberg, « Les inspecteurs des Finances sous l'Occupation : les passages de l'entreprise à l'Etat », dans *Ibid.*, p. 261-275, ainsi que sa thèse de doctorat, université de Paris X Nanterre, 2001 (direction : Alain Plessis).

⁴³ Danièle Fraboulet-Rousselier, *Quand les patrons s'organisent, Stratégies et pratiques de l'Union des Industries métallurgiques et minières (1900-1950)*, Villeneuve-d'Ascq, Presses du Septentrion, 2007, 370 p.

⁴⁴ Cf. Marc Olivier Baruch, *Servir l'Etat français*, Paris, Fayard, 1997.

⁴⁵ Cf. Michel Margairaz (dir.), *Banques...op. cit.* et Alya Aglan, Michel Margairaz, Philippe Verheyde (dir.), *La Caisse des dépôts ..., op. cit.*

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

croissance d'après-guerre⁴⁶. Pour les autorités financières et monétaires, cette conversion prend la forme d'une véritable « révolution culturelle ». Ils substituent à la hantise orthodoxe des déficits et de l'inflation celle, novatrice, de la dépression et du sous-emploi et abandonnent une vision passive de leur rôle pour une attitude volontariste en faveur de la croissance⁴⁷. Substitution parallèle à leur ralliement, plus ou moins tacite et parfois postérieure, aux principes keynésiens.

Une relativisation dans le temps et dans l'espace

Deux considérations conduisent cependant à tempérer la tentation (trop) facile et l'illusion renaissante de trouver là matière à une ènième manifestation de l'« exception française » comme il convient également de relativiser ici, *dans les faits*, une quelconque *modernisation à la française* sous Vichy.

La France ne fait, dans bien des cas, que mettre en œuvre des réformes d'une modernisation retardée par comparaison avec certains des pays voisins. C'est le cas notamment en matière de politique bancaire et de crédit, où, au fond, les mesures de 1941-1945 aboutissent à mettre en œuvre des mesures de protection de l'épargnant et de contrôle des marchés de l'argent qui prennent place dès les années 1930 en Belgique, en Allemagne, en Italie, voire aux Etats-Unis. Nouvelle illustration que des réformes, mûries de longue date, éclosent entre 1940 et 1944. Mesures prises *sous* Vichy plus que *de* Vichy, selon les termes proposés dans *Vichy et les Français*⁴⁸. De même, le financement public massif des investissements de la Reconstruction et la croissance qui en résulte se retrouvent dans bon nombre de pays d'Europe occidentale, qui n'ont connu pourtant ni la traversée de Vichy, ni l'équivalent des tensions franco-françaises.

Au total, la politique économique de Vichy, certes tributaire de la signature de l'armistice et de la collaboration d'Etat qui la complète, ne porte pas, sous de nombreux aspects, les marques politiques du régime (sous réserve de l'« aryanisation » des entreprises dites « juives », sur laquelle on s'explique plus loin), mais celles de la conjoncture de guerre et d'occupation⁴⁹. Enfin, les intuitions de Robert Paxton sur le « mouvement ascendant vers la rationalisation, la concentration, la modernisation », ne trouvent pas confirmation dans les données macro-économiques disponibles sur ces trois terrains d'observation pour la période d'Occupation, ni d'ailleurs pour celle immédiatement postérieure. Celle-ci a plutôt enregistré une cristallisation des structures économiques et sociales antérieures, qui rend compte du fait que d'un recensement à l'autre, la France de 1946 n'a guère

⁴⁶ Cf. le sous-titre de notre thèse, *L'État, les finances... Histoire d'une conversion, ...op. cit.* et notre dialogue avec Elie Cohen autour de la « conversion », dans Denis Peschanski, Michael Pollak, Henry Rousso (dir.), *Histoire politique et sciences sociales*, Bruxelles, Complexe, 1991.

⁴⁷ Le terme de « révolution culturelle » a été employé par Jean Bouvier pour désigner la mutation intellectuelle des responsables de la politique monétaire in Jean Bouvier, *Un siècle de banque.., op. cit.*

⁴⁸ Problématique au cœur du colloque organisé en 1990 par l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP). Cf. Jean-Pierre Azéma, François Bédarida (dir.), *Vichy et les Français*, Paris, Fayard, 1992.

⁴⁹ Comme l'indique Jacques de Fouchier, qui fut membre du cabinet de Laval en 1942, avant de passer dans la Résistance (*Le goût..., op. cit.*, p. 132): « ...la politique économique et financière à laquelle nous fûmes bon gré mal gré associés [...] se trouvait, à vrai dire, dictée par les circonstances ».

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

évolué par rapport à celle de 1936. Vichy – comme la Résistance – a certes constitué le lieu d'une prise de conscience et de mise en place de structures qui vont permettre, mais *par la suite et dans un contexte national et international totalement transformé*, de procéder à un gigantesque rattrapage économique après dix années de dépression et quatre années d'occupation.

Les changements d'échelles depuis les années 1990 : Vichy vu d'en haut et d'en bas

Depuis les années 1990, les travaux sur les politiques économiques bénéficient de changements de perspectives, en particulier en multipliant les variations d'échelles dans les analyses, à la fois *par le haut* – en réintégrant les données internationales, largement tributaires de la (des) politique(s) allemande(s) – et *par le bas*, par la prise en compte de la réception effective dans l'économie et la société, par-delà l'élaboration, au sommet, de la politique économique⁵⁰.

Distinguons, pour ce faire, les niveaux d'approches, selon qu'il s'agit de l'Etat central, des entreprises, des groupes sociaux ou des individus.

À l'échelle de l'Etat : les articulations de l'économie et du politique et les deux autres formes de collaboration

Les travaux sur la France de Vichy bénéficient des recherches menées hors de France sur les économies et les sociétés en régime de dictature, notamment des réflexions sur les *marges de manœuvre*, nécessairement étroites mais non négligeables, des responsables économiques – y compris ceux de l'Etat – face aux soubassements politiques et idéologiques des régimes des années noires⁵¹. En outre, les approches intravichystes contribuent souvent à minorer les contraintes issues du conflit ainsi que celles tributaires de la stratégie allemande d'exploitation économique et financière, d'ailleurs pas nécessairement unifiée, des Autorités allemandes sous leurs différentes incarnations, à Paris, à Bruxelles, à Wiesbaden ou à Berlin⁵². Le travail pionnier d'Alan Milward souligne pourtant précocement (1970), à partir des archives allemandes, la part irremplaçable de l'économie française dans l'effort de guerre allemand, elle qui fournit en 1943 près de 40% des produits prélevés dans toute l'Europe occupée⁵³. On retiendra trois aspects du renouvellement des approches.

Tout d'abord, la notion de collaboration d'Etat, au cœur de la démonstration de Robert Paxton, est apparue à la fois féconde dans un premier temps, mais restrictive ensuite pour aborder les questions de politique économique. Il existe bien une composante économique et financière de la collaboration d'Etat. Nous avons nous-

⁵⁰ Robert O. Paxton confie *in fine* dans la seconde version de son ouvrage (*La France de Vichy (1940-1944)*, Paris, Le Seuil, 1995, p. 446) : « Les exigences des Allemands, plus pesantes que le dirigisme de Vichy, et la réaction des entreprises et des secteurs, face à des changements aussi drastiques. »

⁴² Cf. la récente mise au point historiographique de Werner Plumpe, dans *Histoire, Economie, Société*, 4, oct.-déc. 2005, p. 453-471.

⁵² Cf. Philippe Burrin, *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1995.

⁵³ Alan Milward, *The New Order and the French Economy*, Oxford, Oxford University Press, 1970. Mais non traduit à ce jour, cet ouvrage n'a sans doute pas recueilli l'écoute suffisante.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

même parlé de « collaboration monétaire d'Etat⁵⁴ » ou encore de « collaboration ferroviaire d'Etat⁵⁵ ». Cela signifie que, dans ces deux domaines, les responsables de la monnaie comme ceux des transports ferroviaires se trouvent dès 1940 contraints d'entériner le choix stratégique majeur des autorités de Vichy en faveur d'une collaboration allant au-delà de l'armistice. Ils inscrivent bien leur action dans une aide (pacifique) apportée à l'effort de guerre de l'occupant, dont *volentes nolentes* ils anticipent la victoire finale au moins jusqu'en 1942, voire 1943. Ce choix de la collaboration d'Etat pèse, à sa mesure, sur la plupart des facettes des politiques économiques. Mais la collaboration d'Etat n'épuise pas la compréhension des formes de collaboration économique à l'œuvre, parmi lesquelles il nous semble nécessaire d'en différencier deux autres.

En effet, autant sur le terrain politique, la collaboration s'avère illusoire, faute de contreparties tangibles, autant sur le terrain économique et financier, se superpose une autre forme de collaboration, *la collaboration technique quotidienne, au jour le jour*, dont l'un des effets concrets réside dans le fonctionnement, même réduit, de *services et d'activités vitales* que les représentants économiques et techniques des Autorités d'Occupation ne peuvent ignorer et, comme ceux de Vichy, ont un intérêt commun – même dans une situation de déséquilibre flagrant entre les deux parties – à maintenir en relativement bon état. Les travaux sur les politiques relatives à la monnaie, aux transports, à l'énergie en fournissent des illustrations⁵⁶. Hemmen, l'un des principaux négociateurs allemands sur les questions économiques, précise dans son *memorandum*-testament de 1944 – certes plaider *pro domo* – que la lourdeur du tribut financier imposé à la France ne peut manquer de provoquer une inflation guère évitable, ajoutant qu'il n'est pas de l'intérêt de l'occupant de voir le franc s'effondrer totalement⁵⁷. D'où l'une des rares concessions allemandes substantielles – il n'y en eut pas tant sous l'Occupation ! – lorsqu'au printemps 1941 le tribut des « frais d'occupation » est abaissé – et ceci pour un an et demi - de 400 à 300 millions de francs journaliers.

D'une façon générale, l'objectif des responsables économiques allemands apparaît bien d'exploiter au maximum les ressources matérielles, financières et humaines de la France, *sans toutefois l'écraser totalement*. D'où, pour leurs interlocuteurs à Vichy, la possibilité d'obtenir des marges, réduites sans doute mais non négligeables en ces heures noires, de manœuvre et de négociation, en particulier pour assurer une sorte de plancher minimum vital pour l'économie et la société françaises. Ce que, somme toute, en avril 1941, François Lehideux désigne en l'appelant de ses vœux sous le terme de « la collaboration constructive ». L'argument de l'intérêt commun bien compris peut être en partie entendu par l'occupant, qui entre 1940 et 1944 tire de la France, rappelons-le, autour de 40% de la valeur des prélèvements de toute nature issus de l'ensemble de l'Europe occupée. Cela rend compte du fait que certains des

⁵⁴ Cf. Michel Margairaz, « La Banque de France... », contribution citée .

⁵⁵ Cf. Michel Margairaz, « La SNCF, l'Etat français, l'occupant et les livraisons de matériel : la collaboration ferroviaire d'Etat en perspective », dans AHICF, *Une entreprise publique dans la guerre. La SNCF 1939-1945*, Paris, PUF, 2001, p. 82 et suiv.

⁵⁶ Cf. *Histoire, Economie, Société*, n°3, 1992, « Stratégies industrielles sous l'Occupation », ainsi que les deux derniers volumes de *l'Histoire de l'électricité en France*, tomes 2 et 3, Paris, PUF, 1994 et 1996, notamment les contributions d'Henri Morsel.

⁵⁷ Cf. Michel Margairaz, « La Banque de France ... », contribution citée, p. 67-68.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

responsables économiques de Vichy peuvent ainsi pratiquer cette *collaboration technique quotidienne* avec comme résultat de faire subsister, certes avec un niveau de vie dramatique et réduit de près de moitié, la société et l'économie françaises. D'ou la conscience chez eux de faire leur devoir au cœur de contraintes lourdes, tout en versant, à partir de 1943, à titre *individuel* soit dans un attentisme désormais bienveillant en faveur des Alliés, soit dans la Résistance, tels, par exemple, Roger Gaspard dans l'électricité ou Aimé Lepercq dans le charbon. Après l'été 1943 et le débarquement allié en Sicile, nombre de hauts responsables de l'économie recueillent une série d'indices économiques, monétaires, financiers – dont une partie d'ailleurs provient des services français d'Alger – leur indiquant que, sur ces terrains, le sort de la guerre est en train de basculer, signe pour eux que sans doute l'issue finale change de camp.

Second chantier qui vient éclairer un autre angle de vue de la collaboration, les recherches sur l'aryanisation économique⁵⁸, qui offrent l'occasion, dans le cadre français, de reprendre les analyses des spécialistes du nazisme ou du fascisme sur les contradictions éventuelles entre les logiques économiques rationnelles et les politiques d'exclusion à caractère idéologique, telles que l'aryanisation des entreprises juives⁵⁹. Nombre de travaux récents tendent plutôt à montrer l'imbrication complexe et, au total, l'insertion des politiques de spoliation dans la politique économique de rationalisation d'une économie de pénurie, à travers la liquidation des petites entreprises – près de 90% des entreprises dites « juives » effectivement spoliées – et la vente à des « Aryens » de la minorité des grandes. En outre, l'ouvrage de Philippe Verheyde portant sur les 175 plus grandes entreprises juives aryanisées indique que, au total, très peu parmi elles sont convoitées et *a fortiori* accaparées par des repreneurs allemands⁶⁰. Les administrations centrales (Finances, Production industrielle) procèdent bel et bien à la spoliation antisémite, tout en s'efforçant, avec un relatif succès, de préserver les entreprises ainsi que les sommes résultant de leur vente ou de leur liquidation – consignées à la Caisse des dépôts – des empiétements de l'occupant, à l'exception notoire de l'« amende » du milliard imposée à la « communauté » juive en décembre 1941. Ces responsables, y compris ceux qui, tel Maurice Couve de Murville, rejoignent Alger en février 1943, pratiquent ce que nous avons appelé une *collaboration patriotique*, en somme, au nom de la défense des capitaux « français ». Sans toutefois hésiter d'aucune manière à mettre en œuvre l'expropriation des propriétaires juifs, la question leur apparaissant subordonnée à la défense prioritaire des intérêts français, et devenant ainsi pour eux comme un point aveugle⁶¹. La gestion à *la française* de l'aryanisation économique, à la différence de celle, brutale, corrompue et décentralisée, pratiquée en Allemagne,

⁵⁸ Nous ne retenons ici qu'un seul aspect de la question, puisque l'ensemble est analysé en détail dans cette même livraison par Claire Andrieu.

⁵⁹ Cf. notamment Ian Kershaw, *Qu'est-ce que le nazisme ?*, Paris, Gallimard, « Folio », trad. fr., 1997. Les premiers travaux sur l'aryanisation ont été ceux de Joseph Billig, *Le Commissariat général aux questions juives*, 3 tomes, Paris, CDJC, Editions du Centre, 1960; Henry Rousso, « L'aryanisation économique : Vichy, l'occupant et la spoliation antisémite », *Yod*, n°15-16, 1982.

⁶⁰ Cf. Philippe Verheyde, *Les mauvais comptes de Vichy. L'aryanisation des entreprises juives 1941-1944*, Paris, Perrin, 1999.

⁶¹ Cf. Michel Margairaz, « La Caisse des dépôts, les spoliations et la collaboration d'Etat. Une articulation complexe », dans Alya Aglan *et alii*, *La Caisse...*, *op. cit.*, p. 447-477.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

prétend s'inscrire selon des voies légales et encadrées par les ministères de la Production industrielle et des Finances, eux-mêmes appuyés sur des satellites discrets, telle la Caisse des dépôts, qui d'ailleurs en la matière ne se comporte pas strictement en « rouage neutre⁶² ».

Enfin, deux colloques et plusieurs travaux récents⁶³ ainsi que les recherches européennes impulsées par l'Institut Max Plank d'histoire du droit permettent de préciser la place du droit dans les politiques économiques à Vichy. Ces recherches indiquent combien les théoriciens comme les praticiens du droit tentent d'insérer les innovations tributaires de ces politiques, y compris les plus aberrantes d'un point de vue juridique, dans le *continuum* des catégories du droit civil et commercial⁶⁴.

À l'échelle des entreprises : différenciation et insertion dans l'économie allemande d'occupation

L'essor, bien connu, de l'histoire des entreprises dans les deux dernières décennies⁶⁵ affecte aussi l'étude des années 1940-1944 qui, amorcée par l'enquête lancée en 1976, permet de bien différencier les résultats pratiques des politiques économiques vus d'en bas, à l'échelle des entreprises, grandes ou petites. On a pu nous-même constater, dans une livraison d'Histoire, Economie, Société de 1992, combien les contraintes de la pénurie, du blocus et des pressions allemandes pèsent autrement plus lourdement que les débats et projets intra-vichystes de rationalisation ou que les velléités d'« économie administrée⁶⁶ ». C'est le court terme de la guerre et de la présence allemande qui a largement commandé.

Nous avons déjà tenté en 1991 de montrer combien des contraintes structurelles ont pu infléchir l'activité des entreprises françaises dans le temps – selon la conjoncture très fluctuante de la guerre – et dans l'espace – selon qu'elles se situent dans la zone sud, occupée, interdite, annexée... – et selon qu'il s'agit de production excédentaires ou déficitaires⁶⁷. Depuis lors, le colloque de Besançon (1999) et les douze colloques organisés entre 2002 et 2008 par le groupement de recherche (GDR) du CNRS sur

⁶² Cf. Alya Aglan, « La Caisse des dépôts et consignations est-elle un *rouage neutre* de la spoliation des juifs sous l'Occupation ? », dans *Ibid.*, p. 395-418, ainsi que l'article de la même auteure rendant compte de l'ouvrage de Frank Bahjor sur la spoliation à Hambourg dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, décembre 2001.

⁶³ Cf. *Juger sous Vichy*, Paris, Le Seuil/Le Genre humain, n°28, 1994, et Dominique Gros (dir.), *Le droit antisémite de Vichy*, Paris, Le Seuil/Le Genre humain, n°30-31, 1996 ; voir également Robert Badinter, *Un antisémitisme ordinaire : Vichy et les avocats juifs*, Paris, Fayard, 1997 et Alain Bancaud, *Une exception ordinaire : la magistrature en France, 1930-1950*, Paris, Gallimard, 2002.

⁶⁴ Cf. Johannes Bähr, Ralf Banken (Hg.), *Das Europa des «Dritten Reichs». Recht, Wirtschaft, Besatzung*, Vittorio Klostermann, Frankfurt am Main, 2005, notamment les contributions de Hervé Joly et de moi-même ; Bernard Durand, Jean-Pierre Le Crom, Alessandro Somma (dir.), *Le droit sous Vichy* (Actes du colloque international «Droit et économie à Vichy», tenu à Berlin les 15-17 septembre 2004), Frankfurt am Main, Vittorio Klostermann, 2006, 498 p.

⁶⁵ Cf. notamment Alain Beltran, Jean-Pierre Daviet et Michèle Ruffat, « L'histoire d'entreprise en France. Essai bibliographique », *Les Cahiers de l'IHTP*, n°30, juin 1995.

⁶⁶ Cf. *Histoire, économie et société*, n°3, 1992, livraison citée, l'article de Henry Rouso et Michel Margairaz ; Cf. également Olivier Dard *et alii*, *L'Occupation, op cit.*

⁶⁷ Cf. Michel Margairaz, *L'Etat... op. cit.* Cf. d'intéressantes analyses de branches portant sur la sidérurgie, l'industrie métallurgique et électrique, l'industrie pharmaceutique et la soie dans *Zeitschrift für Unternehmensgeschichte*, n°2/2005, 50 Jahrgang.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

« Les entreprises françaises sous l'Occupation » précisent et approfondissent les formes de différenciation des effets des politiques économiques selon les branches et les entreprises⁶⁸. L'insertion différenciée dans la division allemande du travail exerce dans les faits des contraintes structurelles souvent décisives sur les produits, les services, les marchés, du fait des rapports de forces technologiques, économiques et commerciales puisant souvent dans la longue durée. Selon que l'entreprise se trouve tributaire de marchés dépendant – directement ou non – d'interlocuteurs allemands, en particulier lorsque les clients traditionnels ont disparu (l'Etat français en premier lieu, pour les commandes d'armement aux industries métallurgiques ou mécaniques) ou sont devenus inaccessibles du fait du blocus (l'ensemble de la zone dollar et d'une grande partie de la zone sterling). Selon également que l'entreprise dépend d'approvisionnements en matières premières, d'énergie ou de semi-produits plus ou moins contrôlés par des firmes allemandes. Dans les deux cas, la marge de manœuvre des entreprises apparaît plus ou moins rétrécie, d'autant plus que les répartiteurs français de l'OCRPI qui délivrent les autorisations de répartition des matières premières entre les CO sont placés aussi sous contrôle allemand. En outre, le chantage à la fermeture (à partir de 1941) ou aux prélèvements de main-d'œuvre (à partir de 1942) exercé de la part des Autorités d'Occupation se révèle comme un levier puissant pour faire accepter des commandes allemandes.

Dans ce contexte de contraintes lourdes, le terme de collaboration, issu d'une problématique d'abord politique, apparaît inadéquat, d'où les tentatives de plusieurs historiens d'y substituer une terminologie plus appropriée. Les notions proposées de « collaboration-survie » (1994), d'« accommodation » (1995) ou encore d'« adaptation contrainte » (2000)⁶⁹ témoignent de ces difficultés sémantiques, suscitent sans doute un débat fructueux, mais ne résolvent pas toutes les questions, en particulier celle de mesurer précisément la part de contrainte subie, acceptée ou anticipée pour intégrer des commandes allemandes. Les travaux en cours d'Arne Radtke-Delacor sur l'Administration militaire allemande en France (MBF) tentent de différencier le poids des initiatives allemandes selon les situations, en se plaçant du point de vue, souvent décisif, des autorités d'occupation, elles-mêmes insérées d'ailleurs dans une polycratie complexe⁷⁰.

L'un des principaux obstacles provient également de la difficulté éprouvée parfois à dissocier l'entreprise de la personnalité de son (ou de ses) dirigeant(s). Les procédures judiciaires ou d'épuration professionnelle pour fait de collaboration économique, mises en place en 1944, mettent en cause uniquement les personnes, quel que soit d'ailleurs leur niveau dans la hiérarchie⁷¹. Aussi, nous avons cru bon

⁶⁸ Les travaux du GDR «Les entreprises sous l'Occupation» ont donné lieu à la publication, outre des travaux déjà cités, de deux volumes relatifs aux archives, ainsi qu'à six ouvrages respectivement sur l'énergie, les transports, l'économie de la zone sud, le travail, les industries de consommation et les entreprises coloniales.

⁶⁹ Le premier terme est employé par Alain Beltran *et alii* (*La vie des entreprises...*, *op. cit.*), le second par Philippe Burrin, (*La France...*, *op. cit.*), le troisième par François Marcot dans Olivier Dard *et alii*, *L'Etat...*, *op. cit.*

⁷⁰ Cf. notamment Arne Radtke-Delacor, « La place des commandes allemandes à l'industrie française dans les stratégies de guerre nazies de 1940 à 1944 », dans Olivier Dard *et alii*, *L'Etat...*, *op. cit.*, p. 11-24.

⁷¹ Cf. Henry Rousso, «Les élites économiques... », *art. cité* ; Hervé Joly, «L'épuration économique a bien (provisoirement) existé : l'exemple de la région Rhône-Alpes», dans Marc Olivier Baruch, *Une poignée*

d'affirmer, lors d'un colloque sur la SNCF et l'Occupation tenu à Paris en 2000, que les notions d'« entreprise collaboratrice » ou « résistante » n'avaient pas de sens pour un historien⁷². Certes, des contemporains ont pu employer ces termes dans l'atmosphère politique quelque peu exaltée de l'immédiat après-Libération. Et des procédures, distinctes de l'épuration stricto sensu de l'après-guerre, visent aussi les entreprises : ce sont les comités de confiscation des profits illicites, dont l'histoire, seulement amorcée, mérite à coup sûr d'être poursuivie⁷³. C'est bien la responsabilité civile de l'entreprise qui est ici mise en cause à travers l'éventuel profit retiré de la collaboration et les sanctions financières qui l'accompagnent. Mais les cas d'« entreprises-champignons », dont les profits sont brutalement gonflés par les commandes allemandes s'avèrent somme toute assez rares, par-delà des exemples nombreux dans la branche des travaux publics très liée à l'organisation Todt ou encore parmi les officines spéculatives directement branchées sur le marché noir allemand⁷⁴. A l'autre pôle, rarissimes sont les entreprises qui, refusant tout contact avec l'occupant, cessent toute activité. Seulement dans ces cas, au total marginaux, on pourrait employer, par extension, les termes respectivement d'« entreprise collaboratrice » ou « résistante », car les résultats dérivent alors bien d'une volonté délibérée (et symétrique en l'occurrence) de leurs responsables.

Dès lors, la grande masse des établissements se retrouve dans un vaste entre-deux, fait d'entreprises dont les dirigeants, afin de maintenir une activité minimale, doivent, savent ou souhaitent recevoir des commandes allemandes, sans que l'on puisse toujours évaluer le dosage exact entre ces différentes préoccupations. Les choix opérés par les dirigeants ne se trouvent d'ailleurs pas toujours en corrélation directe avec le niveau des profits, mais ceux-ci cependant peuvent dans le même temps chercher, pour des mobiles d'ailleurs divers, à limiter à certaines proportions leur contribution directe ou indirecte à l'effort de guerre allemand. Et les difficultés de jugement – à l'époque comme aujourd'hui – se trouvent encore accrues par le fait que, dans de nombreux cas, les résultats financiers s'effondrent de toute façon de manière assez généralisée à partir de l'automne de 1943, du fait des retombées perturbatrices du conflit, ce qui vient alors brouiller toute interprétation précise. Au total, il paraît raisonnable, comme Jean-Claude Daumas nous y convie en 2000, de confronter avec soin trois variables essentielles : les exigences des occupants, l'intérêt propre des entreprises et l'état d'esprit de leur(s) dirigeant(s)⁷⁵.

Dans une perspective distincte mais convergente, nous avons proposé lors d'un colloque du GDR cité, tenu en 2005 et consacré aux entreprises de transports de distinguer, les marges de manœuvre des entreprises en les répartissant entre trois groupes distincts, ainsi différenciés par des données économiques structurelles découlant des caractéristiques de l'économie du Reich :

de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde Guerre mondiale, Paris, Fayard, 2003, p. 301-334.

⁷² Michel Margairaz, « La SNCF, l'Etat français... », contribution citée, p. 82.

⁷³ Cf. les travaux en cours de Marc Bergère.

⁷⁴ Cf. les travaux de Dominique Barjot.

⁷⁵ Cf. Jean-Claude Daumas, « Les logiques des entreprises sous l'Occupation », dans Olivier Dard *et alii*, *L'Occupation...*, *op. cit.*, p. 435 et suiv.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques sous et de Vichy », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

- les entreprises dont l'activité est considérée comme stratégique par l'occupant pour l'effort de guerre ;
- celles dont l'activité est jugée superflue aux yeux de l'occupant ;
- ou encore celles dont l'activité est vitale pour les besoins allemands et secondairement français⁷⁶.

A l'échelle des groupes et des individus : une régression absolue ?

Dans cet examen des politiques économiques vues *d'en bas*, il reste beaucoup à faire à l'échelle des groupes – sociaux, professionnels, générationnels, sexuels... – ou des individus. Les recherches récentes sur les restrictions et le marché noir mettent en évidence les contraintes du quotidien, souvent fort éloignées des intentions et des politiques élaborées à Vichy ou à Paris⁷⁷. L'impossibilité de faire respecter le ravitaillement et la répartition des produits de consommation, malgré (ou à cause) d'une répression accrue, et l'incapacité corollaire d'assurer durablement des rations et des quantités minimales à une grande partie de la population au pouvoir d'achat quasiment bloqué, manifestent, par-delà les institutions et les principes énoncés, l'échec de cette économie administrée et sans marché véritable, du fait d'un espace national balkanisé, d'une mobilité très réduite, de l'existence de marchés parallèles segmentés (« noir », « gris », « brun » et autres...) et de l'insuffisance notoire de quantités minimales pour une vie normale, voire pour la survie même. Outre les salariés, les plus touchés, plusieurs groupes sociaux, dont de nombreux paysans ou commerçants, bien que présentés souvent par des contemporains comme des profiteurs, subissent à leur mesure les restrictions, même tempérées par le « marché gris⁷⁸ ». Quant au patronat, son attitude la plus fréquente se manifeste sous le signe du « pragmatisme et de la prudence », selon les termes de Danièle Fraboulet employés à propos des chefs d'entreprises de la métallurgie, de même que, selon Werner Plumpe, le patronat allemand a majoritairement fait preuve d'« opportunisme » et d'une « adaptation insidieuse⁷⁹ ».

La période révèle en outre une succession d'effets pervers entre les intentions proclamées et les réalités vécues. Là encore, la conjoncture de guerre et d'occupation impose souvent ses règles, et de manière croissante, parallèlement à l'aiguïsement du conflit. Loin des velléités de rationalisation ou de modernisation élaborées dans les bureaux des ministères économiques, les réalités témoignent de fait d'une profonde *régression technologique, économique, sociale, voire biologique et morale, avec son cortège de replis et d'archaïsmes résurgents*. Et ces réalités perdurent au-delà de la Libération, et sans doute même au-delà de la fin du rationnement (1949), tant il est vrai que le pouvoir d'achat moyen des salaires directs rejoint son niveau d'avant-

⁷⁶ Cf. notre introduction dans *Transports dans la France guerre.1939-1945*, textes réunis par Marie-Noëlle Polino, Hervé Joly, John Barzman, Rouen, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2007, p. 13-19.

⁷⁷ Cf. Dominique Veillon, Jean-Marie Flonneau (dir.), « Le temps des restrictions en France (1939-1949) », *Cahiers n°32-33 de l'IHTP*, mai 1996, CNRS ; Dominique Veillon, *Vivre et survivre en France 1939-1947*, Paris, Payot, 1995 ; les travaux de Paul Sanders, les recherches en cours de Kenneth Mouré et de Fabrice Grenard.

⁷⁸ Cf. Fabrice Grenard, *La France du marché noir*, Paris, Payot, 2008.

⁷⁹ Cf. *Zeitschrift für...*, revue citée.

guerre seulement au mieux dans les premières années cinquante. Les travaux sur les premières des Trente Glorieuses, longtemps polarisés sur les taux globaux de croissance ou sur le dynamisme des branches motrices, sous-estiment trop souvent la trace de cette vaste régression, dont on commence, mais de manière très partielle, à mesurer les effets à des échelles multiples⁸⁰. Certains traits spécifiques de la croissance française puisent sans doute leur origine dans ce recul absolu de quatre années, qui elles-mêmes font suite à une décennie de dépression mal surmontée.

Épilogue : le retournement méthodologique ou de l'histoire politique de l'économie à l'histoire économique du politique

Les défaillances de l'« économie administrée » à leur mesure contribuent à discréditer Vichy et même, plus largement, l'action de l'Etat en matière de politique économique restrictive. Mais le mérite historique de la Résistance unifiée autour de la Charte économique et sociale du Conseil national de la Résistance du 15 mars 1944 – appelée plus fréquemment le programme du CNR – consiste à découpler, aux yeux des Français, l'Etat et le régime de Vichy. Ce programme, élaboré *en réaction contre la politique de Vichy*, et son application par les gouvernements d'après la Libération savent réconcilier les Français dans leur diversité avec la perspective d'une intervention bénéfique de l'Etat en matière économique et sociale, à travers les grandes « réformes de structures » annoncées et appliquées en 1944-1946, telles que la Sécurité sociale, les comités d'entreprises, les nationalisations, la planification... qui vont pour une large part prélude à la croissance française⁸¹.

Le message en termes de politique économique et sociale de la part de la Résistance unifiée au sein du CNR constitue sans doute son héritage le plus durable, alors que sur le terrain politique *stricto sensu*, les filiations apparaissent brouillées et vite brisées par le double échec de la formation d'un grand parti issu de la Résistance comme du premier projet de constitution. En revanche, les propositions forgées au cœur du *consensus* obtenu dans la Résistance de 1944 – associant dans la clandestinité, rappelons-le, les principaux partis, les deux confédérations syndicales (CGT, CFTC) et les mouvements de Résistance – en faveur d'un Etat régulateur, d'une économie mixte et d'un Etat du bien-être à la française ont, elles, laissé des traces durables, au point de fonder, pour près de quatre décennies, le socle d'une véritable *culture politique nationale* qui, en traversant les deux républiques, a cheminé par-delà les clivages partisans.

L'auteur

Professeur agrégé d'histoire économique contemporaine à l'université de Paris I Panthéon Sorbonne, Michel Margairaz est, notamment, l'auteur d'une *Histoire de la RATP* (Paris, Albin Michel, 1989, postface de Marcel Roncayolo) ; d'une *Histoire*

⁸⁰ Cf. notamment les travaux de Danièle Voldman et d'Annie Fourcaut sur le logement.

⁸¹ Cf. La contribution de Claire Andrieu et la nôtre, dans Bernard Garnier, Jean-Luc Leleu, Jean Quellien et Anne Simonin (dir.), *Pourquoi résister ? Résister pour quoi faire?*, Caen, CRHQ, 2006, p. 93-112.

Michel Margairaz, « Les politiques économiques *sous et de Vichy* », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009. www.histoire-politique.fr.

économique. XVIII^e-XX^e siècles (Paris, Larousse, 1992) ; d'un *Essai historique sur le capitalisme en France au XX^e siècle* (Tokyo, Nihon Keizai Hyoron Sha, 2004) et, en collaboration avec Danielle Tartakowsky, « *L'avenir nous appartient. Une histoire du Front populaire* (Paris, Larousse, 2006, nouvelle édition 2009) et *1968, entre libération et libéralisation. La grande bifurcation* (Paris, PUR, à paraître en 2010).

Résumé

La contribution vise à apporter un bilan historiographique critique de trois décennies de recherches sur l'économie et les politiques économiques *de* et *sous* Vichy, depuis les travaux pionniers des historiens américains Robert Paxton et Richard Kuisel jusqu'aux travaux les plus récents, qui permettent de réévaluer la période 1940-1944 et de la réinsérer dans un espace et un temps plus vastes.

Abstract

Through this study, the author intends to take stock of 30 years of historical research on economy and economic policies *during* and *of* the Vichy regime, from the first works of American historians, such as Robert Paxton and Richard Kuisel, to the most recent ones, which allow us to revalue the 1940-1944 sequence and to insert it into a larger distance of space and time.

Mots clefs : Économie ; politique économique ; Vichy ; Seconde Guerre mondiale ; France.

Keywords: Economy; economic policy; Vichy; Second World War; France.

Pour citer cet article : Michel Margairaz, « Les politiques économiques *sous et de Vichy* », *Histoire@Politique, Politique, culture, société*, N°9, septembre-décembre 2009, www.histoire-politique.fr